

<https://levenissian.fr/LUTTONS-CONTRE-LES-INEGALITES-POUR,1388>



6e rencontres Internationalistes de Vénissieux 8 et 9
Novembre 2013

LUTTONS CONTRE LES INEGALITES POUR CONSTRUIRE UNE SOCIETE HARMONIEUSE,

- Internationale - Rencontres internationalistes - Rencontres 2013 -
Date de mise en ligne : mardi 12 novembre 2013

Copyright © Le Vénissian - Tous droits réservés

1. L'IMPORTANCE DU PROBLEME

Il existe de toute évidence des inégalités sociales dans la société de Chine. Ce problème la préoccupe et mérite une étude très sérieuse, ceci pour des raisons suivantes :

- 1. La Chine est un pays socialiste. Le socialisme considère la justice sociale comme sa valeur suprême et s'est fixé pour objectif de supprimer toutes les inégalités.
- 2. Notre planète n'est pas encore sortie de l'ombre de la crise financière qui date de l'année 2008, et cette crise exerce une influence défavorable sur la Chine. Le commerce extérieur ne s'est pas encore rétabli. Le taux de chômage augmente. L'accroissement de la demande intérieure laisse à désirer. En cette circonstance, ces inégalités aggraveront la distorsion de la structure de l'économie et pire encore menaceront la stabilité de la société.
- 3. Pour faire face à la crise, la Chine envisage de restructurer son économie et d'accroître sa demande intérieure, mais ces inégalités font obstacle à cette stratégie.
- 4. Les inégalités et par conséquent, la polarisation de la société limitent la propension marginale à consommer et ne soutiennent pas un développement durable et soutenable.

2. QUELLES SONT CES INEGALITES ?

Ces inégalités sont multidimensionnelles.

- **1. L'inégalité de revenu.** Il faut avouer que le niveau de vie des Chinois s'est beaucoup élevé depuis la réforme et l'ouverture sur l'extérieur. La situation s'améliore aussi pour ceux qui sont au bas de l'échelle. Trois cents millions d'habitants se sont débarrassés de la pauvreté absolue depuis ces trente dernières années. Mais les revenus des paysans, notamment ceux qui vivent dans les régions reculées progressent lentement par rapport aux urbains. Les proportions en la matière s'élèvent à 3 ou 4 contre 1. On mesure l'inégalité des revenus en utilisant l'indice de Gini. En Chine le coefficient de Gini a dépassé 0,4, seuil alarmant et atteint à peu près 0,47. Cela signifie que la répartition du revenu national n'est pas raisonnable.
- **2. L'inégalité pour l'instruction.** Le fait que les enfants issues des ménages pauvres ont moins de chance d'être mieux éduqués entraîne des conséquences très graves. Cette inégalité suscite un sentiment très fort d'injustice, car elle signifie une transmission intergénérationnelle de la pauvreté. Un milieu familial défavorisé en termes de faible niveau d'instruction a le plus souvent pour effet d'accentuer la persistance de la pauvreté. La transmission de la pauvreté et plus généralement, des inégalités constituent une source d'inefficacité économique.
- **3. L'inégalité pour l'emploi.** Dans ce domaine, deux groupes de gens attirent nos attentions. Il s'agit d'abord des paysans migrants qui cherchent du travail dans les villes. Au fur et à mesure que la crise financière se propage, vingt millions des paysans migrants ont perdu leur travail et ont été obligés de rentrer chez eux. La précarité au travail les hante tout le temps. Un autre groupe c'est celui des étudiants diplômés. Chaque année, la Chine compte environ 7 millions de diplômés. Mais le marché du travail ne peut en absorber que 80%. D'ailleurs, ces jeunes doivent encore affronter des conditions d'insertion dans l'emploi de plus en plus difficiles.
- **4. L'inégalité face au logement.** La flambée du prix des logements font reculer les gens rêvant d'avoir leur appartement. Certains jeunes dont la plupart sont des employés au col blanc ont acheté leurs appartements à crédit. Mais ils se sentent un peu aliénés et se qualifient comme des esclaves de la maison. D'autres problèmes

se posent encore : par exemple, l'espace disponible limité : la vétusté et sous-équipement du logement etc.

- **5. L'accès inégal à la protection sociale.** Aujourd'hui, la protection sociale n'arrive pas encore à couvrir toute la population. Le gouvernement a fait de grands efforts pour aider les paysans, surtout les ménages à bas revenus, mais les allocations et les prestations restent encore faibles. Dans ce domaine, nous avons encore un grand chemin à parcourir vu que la population rurale occupe encore la majorité en Chine.
- **6. L'accès inégal à l'internet.** A l'échelle mondiale, la facture numérique interdit l'accès aux technologies de l'information et de la communication à plusieurs milliards d'individus qui vivent pour la plupart dans les pays du Sud. En Chine, trois cent millions d'habitants disposent d'une connexion à l'internet, mais il y a presque autant de gens qui ont moins accès aux technologies de l'information et de la communication. Mais le lien entre pauvreté et accès aux technologies de l'information et de la communication reste manifeste, par exemple, dans les régions rurales, les informations sont souvent asymétriques pour certains paysans à bas revenus, parce qu'ils ne possèdent ni un téléphone fixe, ni un téléphone portable, il est encore moins question d'un ordinateur ou mini-ordinateur. Résultat : leur intégration au marché est handicapée par manque d'informations.

3. LES MESURES A PRENDRE POUR SURMONTER LES INEGALITES

- **1. Chercher par tous les moyens à multiplier les emplois.** Pour stimuler l'emploi, les finances centrales prévoient une enveloppe de 43,3 milliards de yuans, destinée notamment à faciliter la mise au travail des diplômés de l'enseignement supérieur, des travailleurs migrants d'origine rurale. En renforçant notre soutien politique et en améliorant nos services d'orientation professionnelle, nous inciterons les étudiants diplômés à se rendre dans les villes comme dans les régions rurales pour occuper des fonctions dans les échelons de base, et à aller travailler dans les régions du Centre et de l'Ouest et dans les PME. Parallèlement, pour stimuler l'emploi, nous mettrons davantage de moyens à la disposition des chercheurs d'emploi pour les aider à trouver par eux-mêmes une occupation rémunératrice ou à créer leur propre entreprise. En outre, nous mettrons en place un mécanisme permettant de multiplier les emplois par l'augmentation des investissements publics.

Nous continuerons à renforcer les formations professionnelles en veillant surtout à améliorer les aptitudes à l'emploi des paysans migrants et de la main-d'oeuvre nouvelle dans les villes et les campagnes. Dans le cadre de l'amélioration des services d'aide à l'emploi, nous nous appliquerons à mieux canaliser la main-d'oeuvre, en particulier les travailleurs migrants d'origine rurale, tout en améliorant la coordination entre les régions exportatrices et importatrices de main-d'oeuvre.

- **2. Accélérer l'amélioration du système de protection sociale couvrant aussi bien les citadins que les ruraux.** Nous ferons progresser un nouveau système d'assurance vieillesse dans les campagnes en étendant à 23% des districts du pays le champ de cette expérimentation. Nous nous attacherons à régler sans tarder les problèmes dont nous avons hérité, notamment en ce qui concerne la couverture par l'assurance vieillesse des retraités des entreprises collectives qui n'y sont pas encore inscrits. Nous placerons sous la protection du nouveau régime de l'assurance contre les accidents du travail la totalité des 1,3 million de personnes qui sont malades ou handicapées par suite d'accidents du travail avant la mise en oeuvre de ce régime.

Nous nous appliquerons à incorporer les travailleurs migrants dans les assurances sociales. Nous nous appliquerons à renforcer la garantie du minimum vital pour les citadins et les ruraux et à améliorer le niveau de leur protection. Il faudra accélérer la mise en place d'un système de protection sociale et d'un réseau de services pour les personnes handicapées, et mener à bien l'application de différentes mesures d'aide et de soutien en leur faveur, de manière à créer un environnement favorable à leur accès égal à la vie sociale. Cette année, nous élèverons de 10% le niveau de la pension de vieillesse de base accordée aux retraités des entreprises. Les gouvernements à tous les niveaux

seront aussi appelés à accroître les investissements dans la protection sociale.

- **3. Réformer le système de répartition des revenus.** Nous devons continuer à maintenir et améliorer le système basé principalement sur la rémunération selon le travail fourni et qui favorise la coexistence de multiples formes de distribution, à assurer à la fois le rendement et l'équité et à favoriser la prospérité commune de notre population. Pour ce faire, il nous faudra élaborer rapidement les mesures politiques destinées à réajuster la structure de répartition du revenu national, élever progressivement la part des revenus des ménages dans la distribution du revenu national et améliorer le poids que représente la rémunération du travail dans la répartition primaire. On veillera également à réglementer de façon rigoureuse les revenus du personnel d'exploitation et de gestion, notamment des hauts cadres de gestion dans les entreprises d'Etat et les établissements financiers et à parfaire les moyens de contrôle dans ce domaine. Enfin, il nous faudra continuer à remettre de l'ordre dans la distribution des revenus. Nous veillerons à protéger les revenus légaux, à interdire les revenus illégaux, à remédier à la disparité excessive des revenus entre individus, à mettre progressivement en place un ordre de répartition des revenus à la fois ouvert, transparent, équitable et rationnel, et à renverser résolument la tendance à l'élargissement de l'écart des revenus.
- **4. Favoriser un développement sain et régulier du marché immobilier.** Dans le but de satisfaire les besoins fondamentaux de la population en logements, il faudra juguler fermement l'envolée des prix du logement dans certaines villes. Nous poursuivront sur une grande échelle le projet de logement garanti pour tous. Les finances centrales alloueront 63,2 milliards de yuans au paiement des allocations spéciales dans ce domaine, soit une augmentation de 8,1 milliards de yuans par rapport à l'année précédente, ce qui permettra de construire trois millions de logements à prix et loyers fixes et de rénover 2,8 millions de logements rudimentaires de diverses catégories. Nous nous efforcerons d'augmenter l'offre de terrains destinés à la construction des logements marchands ordinaires à prix bas ou modéré et de petite ou moyenne surface, et veiller à la remise en ordre et à la réglementation du marché immobilier. Pour ce faire, il sera essentiel d'améliorer les méthodes de gestion et d'utilisation des recettes provenant de la cession de terrains et de freiner l'envolée de leurs prix de transfert. Nous sanctionnerons avec plus de sévérité les délits et les irrégularités commis aux différentes étapes de l'exploitation immobilière : par exemple, mise en sommeil de terrains à bâtir, refus de vente d'immeubles résidentiels en prévision d'une hausse des prix, surenchère sous toutes ses formes, etc.
- **5. Accélérer la réforme et le développement du secteur médical et sanitaire.** Nous continuerons d'accroître la couverture de la protection médicale de base. Cette année, l'allocation accordée à l'assurance maladie de base des citadins et au nouveau système de mutualité médicale dans les régions rurales s'élèvera à 120 yuans, soit une augmentation de 50% par rapport à l'année précédente, tandis que la cotisation des particuliers sera augmentée raisonnablement. Le plan de développement des services médicaux et sanitaires de base dans les agglomérations urbaines et les régions rurales sera réalisé dans ses grandes lignes et la formation d'un personnel compétent dans ce domaine sera renforcée. On améliorera les mesures politiques destinées à soutenir la construction de dispensaires et la formation de médecins dans les campagnes. On soutiendra énergiquement la création de services médicaux et sanitaires financés par des capitaux non publics. On promouvra le développement de la médecine et de la pharmacie chinoise traditionnelle et des minorités ethniques.
- **6. Accorder la priorité au développement de l'éducation.** Nous encouragerons les différents milieux de la société à créer des établissements scolaires pour répondre aux besoins diversifiés de la population en matière d'éducation. Nous allons munir les classes des écoles primaires et secondaires rurales d'installations multimédia pour l'enseignement à distance, afin de permettre aux enfants des régions rurales et reculées d'avoir un accès égal aux moyens pédagogiques de qualité. Nous ferons en sorte que soit renforcée la construction d'écoles préscolaires et d'établissements d'enseignement pour handicapés, et qu'un soutien plus énergique soit accordé à l'éducation en faveur des minorités ethniques. Nous allons continuer à développer l'enseignement professionnel. Pour adapter celui-ci au marché de l'emploi, nous nous efforcerons, en réorganisant les ressources de l'éducation et en améliorant les modes d'enseignement, d'accroître les aptitudes des élèves à l'emploi et à la création d'entreprises. La priorité sera donnée à la formation des enseignants et des directeurs

des écoles primaires et secondaires rurales chargées de l'enseignement obligatoire, et les enseignants compétents seront encouragés à aller enseigner dans les régions rurales déshéritées.

4. CINO QUESTIONS DE JEAN-CLAUDE DELAUNAY A LI QIQING

- 1) Vous indiquez les différentes actions à entreprendre pour lutter contre les inégalités. Personnellement, je crois que votre gouvernement a la volonté d'agir comme vous le dites. Mais un lecteur français, toujours sceptique par nature, vous dira peut-être : Est-ce que la crise économique en cours ne va pas obliger à revoir ce programme ? Si tel est le cas, comment ce projet va-t-il être réaménagé ? J'ai cru comprendre que votre Président, M. Xi Jinping, avait envisagé une prochaine session de planification. Peut-être faut-il attendre ce moment pour répondre à ma question ?
- 2) Indépendamment de la situation économique mondiale, quelles sont les causes des retards observés dans tel ou tel domaine de réduction des inégalités ? A tout hasard, je me risque à donner quelques éléments d'une possible liste (mais qui peut être totalement erronée) : les lenteurs de l'administration, le hukou, la corruption, l'ampleur des problèmes, le sous-développement du Centre et de l'Ouest, Etc.
- 3) Comme chacun sait, la Chine dispose d'une tradition étatique ancienne qui lui permet d'accomplir un certain nombre de tâches modernes (par exemple la protection contre les catastrophes naturelles, la mise en place de grandes infrastructures ferroviaires, la politique du développement scientifique, etc.). Mais pour lutter contre les inégalités, il me semble qu'il faut autre chose. En particulier, il faut une administration fiscale extrêmement développée. Est-ce que la fiscalité en Chine est suffisante pour faire face à la lutte contre les inégalités ?
- 4) Personnellement, en étudiant votre pays, j'ai été conduit à distinguer L'Etat socialiste (celui qui fait les infrastructures, la défense, la lutte contre les calamités, etc.) et L'Etat social. Cette distinction vous semble-t-elle utile ? Pourrait-on dire que la Chine a hérité de son histoire un Etat socialiste, qu'elle doit moderniser mais qui existe, mais qu'elle n'a pas hérité d'un Etat social, et qu'elle doit le construire. Ce qui expliquerait un peu les retards que vous constatez ?
- 5) Que pensez-vous de la théorie des Trois représentations ? N'est-elle pas susceptible d'introduire dans votre société des différenciations sociales pouvant ralentir la solution des problèmes inégalitaires que vous mentionnez et dont vos gouvernements ont cherché et cherchent la solution avec détermination ?